

SAISIR LES CRÉNEAUX MONDIAUX :

Programme d'innovation de l'Ontario

www.ontario.ca/innovation



OBJECTIF D'INNOVATION DE L'ONTARIO

L'objectif du Programme d'innovation de l'Ontario consiste à atteindre un niveau élevé et durable de prospérité et à disposer de collectivités saines qui fournissent des emplois de haute qualité et une vie meilleure aux résidentes et résidents de l'Ontario.

À cette fin, l'Ontario doit :

- Mieux tirer parti de tous les investissements provinciaux en recherche et en innovation
- Attirer les innovateurs et innovatrices, les entrepreneurs et entrepreneuses les meilleurs et les plus brillants du monde et conserver les spécialistes ici dans la province
- Investir dans une main-d'œuvre dotée de compétences de premier ordre en sciences, en génie, en création artistique, en affaires et en entrepreneuriat
- Stimuler les investissements du secteur privé dans les compagnies du savoir et le capital qui accroît la productivité
- Acquérir une réputation mondiale comme territoire de compétence réceptif au commerce, qui appuie la croissance de compagnies et d'activités novatrices.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire de gestion	3
Pourquoi l'innovation importe-t-elle?	5
Le programme d'innovation : relever les défis, saisir les créneaux	5
Comprendre l'innovation	6
Établir un programme d'innovation fructueux	7
Tirer parti de l'excellence de l'Ontario	8
Appui stratégique de la création des connaissances	8
Commercialisation des connaissances	9
Regroupements et convergence	10
Célébrer le succès	11
Cap sur les créneaux mondiaux	12
Mobiliser les compétences et les connaissances	16
Développer les compétences commerciales	16
Compétences en matière d'innovation des services	17
Lse arts, les lettres et les sciences sociales	17
Développer la culture	18
Intégrer la gamme des compétences	18
Un climat réceptif aux affaires	20
Accès au capital	20
Réglementation	21
Politique d'imposition	22
Le gouvernement de l'Ontario, catalyseur du changement	23
Aligner les activités sur l'innovation	23
Investissement ciblé : Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents	24
Accélérer l'exécution des programmes	25
La vitalité, d'une frontière à l'autre	26
Se concentrer sur les défis de la société	27
Un gouvernement qui donne l'exemple	27
Mesurer les résultats	28
Conclusion	28

SOMMAIRE DE GESTION

L'Ontario investit dans un programme d'innovation dynamique pour que nous soyons une des économies les plus prospères du XXI^e siècle. Ce programme, qui s'appuie sur près de trois milliards de dollars en dépenses sur huit ans et qui s'attache à saisir les créneaux mondiaux, tire parti des points forts du milieu créatif, de la culture diversifiée, de la main-d'oeuvre hautement qualifiée, du système éducatif de calibre mondial et du milieu de recherche de renommée internationale de l'Ontario.

Le programme d'innovation reflète les précieuses indications fournies par le Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation (CORI), composé de dirigeantes et dirigeants du monde des affaires et du milieu de la recherche. En particulier, le Conseil a établi qu'une fructueuse innovation dépendait de personnes pourvues de la combinaison pertinente de compétences, de formation et d'attitudes, et qui oeuvrent prestement dans une culture axée sur le commerce.

Compte tenu de cette constatation, le programme d'innovation aide l'Ontario à tirer le plus grand parti possible des marchés actuels, à créer des compagnies et des secteurs et à s'attaquer aux problèmes sociaux. C'est un des éléments décisifs du plan gouvernemental en cinq volets pour l'économie ontarienne, plan qui investit dans les compétences et l'éducation, accélère les investissements d'infrastructure, abaisse les frais des entreprises et renforce les partenariats clés pour accroître au maximum les possibilités de l'Ontario, tout en appuyant l'innovation.

VOICI LES ÉLÉMENTS CLÉS DU PROGRAMME D'INNOVATION DE L'ONTARIO:

Tirer parti de l'excellence. Le programme d'innovation maintient son engagement en matière d'excellence en recherche élémentaire et appliquée à long terme, en particulier en recourant à la commercialisation pour tirer parti des investissements dans la recherche publique.

Concentrer les investissements dans les créneaux mondiaux. Le programme d'innovation, par le truchement de programmes comme le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents, appuie les investissements en partenariat industrie-université dans des domaines pour lesquels on a établi ou va établir que l'Ontario est un chef de file mondial. Les domaines où l'on portera initialement le plus d'attention comprennent les technologies non polluantes, les technologies de la santé, la recherche et la fabrication en matière pharmaceutique, les médias numériques et les technologies d'information et de communications.



SAISIR LES CRÉNEAUX MONDIAUX :
Programme d'innovation de l'Ontario

Mobiliser les compétences et les connaissances. Pour parvenir à s'affirmer sur l'exigeant marché mondial d'aujourd'hui, l'Ontario insiste beaucoup sur les compétences commerciales, essentielles à l'innovation du fait qu'elles visent tant à tirer parti de la satisfaction des besoins de la clientèle qu'à s'accommoder d'un certain risque. Cette nouvelle orientation se manifeste dans tout le système d'éducation, l'accent étant mis sur le développement de ces compétences d'une discipline à une autre, dont les sciences, la technologie, les lettres et les arts, et des premières années aux écoles du cycle supérieur et aux écoles professionnelles. Elle se reflète dans l'engagement pris de développer la culture du commerce, en suscitant chez les jeunes la passion de la découverte.

Un climat réceptif aux affaires. Le programme vise l'amélioration continue du climat commercial. Il s'agit par exemple d'aider les compagnies innovatrices à accéder au capital à chacune des étapes de leur croissance. Il s'agit aussi de moderniser la structure provinciale de réglementation et d'améliorer le système compétitif d'imposition de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario, catalyseur du changement. L'objectif du programme d'innovation consiste à aligner toutes les activités provinciales sur les besoins d'une culture et d'une économie innovatrices. Tout en appuyant l'innovation et les bons emplois en Ontario par l'intermédiaire du Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents, le programme répond à la nécessité de travailler au rythme des entreprises, en créant des programmes ciblés, rationalisés, faciles à comprendre et à accès aisé. Il reconnaît la nécessité, pour l'Ontario, d'oeuvrer de part et d'autre des frontières pour tirer le plus grand parti possible de ses points forts en recherche et privilégier l'innovation face aux défis sociaux. Avant tout, il veille à ce que les programmes et activités touchant l'innovation soient rentables et engendrent des avantages mesurables pour la population de l'Ontario.

ORIENTATION DU PROGRAMME D'INNOVATION DE L'ONTARIO

- Tirer parti des investissements en recherche et en innovation
- Investissements ciblés dans des créneaux où l'Ontario peut devenir un chef de file mondial
- Travailler plus vite – au rythme des entreprises.

POURQUOI L'INNOVATION IMPORTE-T-ELLE?

LE PROGRAMME D'INNOVATION : RELEVER LES DÉFIS, SAISIR LES CRÉNEAUX

Depuis longtemps, la population de l'Ontario bénéficie d'un haut niveau de vie fondé, en partie, sur une abondante possession de richesses naturelles et la proximité d'importants marchés nord-américains. Mais, aujourd'hui, l'Ontario fait face à des défis : la concurrence accrue des pays à faibles coûts, un dollar plus fort et une productivité à la traîne.

Parmi les défis sociaux les plus étendus, citons le changement climatique, la réduction de la pauvreté, les soins de santé et le développement du Nord.

L'Ontario relève ces défis et les transforme en créneaux, en exploitant le pouvoir de l'innovation.

C'est grâce à des produits et à des services novateurs que les marchés croissent et qu'on acquiert des clients. Les économies qui ne le comprennent pas voient disparaître les emplois, les capitaux de placement et la prospérité. Les sociétés prospères du XXI^e siècle seront celles qui, comme l'Ontario, investissent dans des programmes d'innovation dynamiques qui mettent à contribution les compétences et la créativité de la population.

L'Ontario est bien placé pour devenir une des économies les plus innovatrices du monde. Nous offrons un milieu créatif, une culture diversifiée, une main-d'œuvre hautement spécialisée, un système d'éducation de calibre mondial et un milieu de recherche de renom international qui a attiré certaines des meilleures spécialistes, certains des meilleurs spécialistes, du monde.

En rassemblant ces éléments et en alignant les investissements et les programmes du gouvernement sur nos objectifs d'innovation, le gouvernement de l'Ontario veille à ce que les connaissances et les compétences se transforment plus vite et plus efficacement en croissance économique et en prospérité pour la population ontarienne.

Reconnaissant l'importance de l'innovation et la nécessité d'une prompt action, le gouvernement de l'Ontario a créé, en 2005, le ministère de la Recherche et de l'Innovation, centre de liaison de la province pour la politique de l'innovation. Le Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation (CORI), groupe émérite de dirigeants des affaires, d'entrepreneurs, de chercheurs et d'experts en politiques publiques, s'est constitué pour offrir des conseils sur l'orientation et l'exécution du programme d'innovation.

Les membres du CORI ont beaucoup contribué à la compréhension approfondie de la façon dont l'innovation engendre la prospérité. Leurs constatations expliquent pourquoi la recherche, par exemple, doit aller de pair avec le soutien des activités commerciales qui en retirent les avantages économiques.

Cette forte attention portée sur les liens entre l'innovation et la prospérité cadre avec le plan gouvernemental en cinq volets pour la croissance économique. Ce plan investit dans les compétences et l'éducation des Ontariennes et Ontariens, accélère les investissements provinciaux dans l'infrastructure, appuie l'innovation, abaisse les frais des entreprises et renforce les partenariats clés pour accroître au maximum le potentiel de l'Ontario. Il aide les familles de l'Ontario à s'adapter au changement, en rendant celui-ci positif et en transformant les défis en possibilités.

L'exécution du programme d'innovation est, pour l'économie de l'Ontario, un élément important de ce plan d'action tourné vers l'avenir. Ce plan, qu'appuie un engagement de près de trois milliards de dollars sur huit ans, soutient l'innovation et aide l'Ontario à saisir les possibilités de s'imposer à l'échelon mondial.

Ce document fournit une vision élargie de l'innovation et un nouveau cadre d'intégration de tous les efforts visant à créer une culture forte et dynamique de l'innovation dans tout l'Ontario. Il mentionne les mesures qu'a prises l'Ontario et les mesures audacieuses à venir, afin de faire de notre province un endroit où l'innovation est inévitable.

COMPRENDRE L'INNOVATION

La notion d'innovation adoptée ici est étendue : l'ouverture, de la part des gens, à des nouvelles façons de penser et de faire qui apportent des améliorations, que ce soit à une entreprise individuelle, à un secteur d'activité, au gouvernement, à l'économie ou à la société prise dans son ensemble. Tout au long de l'histoire, l'innovation a été la principale force qui a engendré les perfectionnements sociaux et économiques.

Avant tout, pour une innovation réussie, il faut des personnes douées des compétences, de la formation et des attitudes voulues, qui travaillent prestement dans une culture axée sur le commerce. L'innovation contribue à rentabiliser le plus possible les marchés actuels, à créer des compagnies et des secteurs d'activité et à s'attaquer aux problèmes sociaux.

Les chefs de file de la nouvelle économie – comme la Finlande, l'Irlande, le Japon et la Corée du Sud – insistent sur la commercialisation des sciences et la création de sociétés axées sur l'innovation. Cette orientation nécessite une approche en matière d'éducation, de recherche et d'affaires.

Le gouvernement de l'Ontario le comprend, c'est clair ... Les récents investissements dans la biotechnologie, l'énergie parallèle et les sciences élémentaires indiquent tous la bonne direction à l'échelon provincial.

Ken Coates, doyen des Arts
Université de Waterloo

Carin Holroyd, Analyste-chercheuse
principale, Fondation Asie Pacifique
du Canada, et chercheuse
universitaire principale,
The Centre for International
Governance Innovation

The Kitchener-Waterloo Record,
Le 26 mai 2007

La prospérité accrue qui résulte d'une innovation fructueuse enrichit la vie des gens et multiplie les possibilités qui se trouvent à leur portée.

Il se crée ainsi une société novatrice, créative et propice à l'intégration, qui attire les personnes douées. Que ce soit dans les affaires, les sciences, le génie, les soins de santé ou les arts, les éléments novateurs engendrent des découvertes et des idées.

ÉTABLIR UN PROGRAMME D'INNOVATION FRUCTUEUX

Le CORI a insisté sur le fait que l'activité de recherche, les compétences commerciales et la sensibilisation au marché font partie intégrante de l'innovation, point de vue qu'appuient les consultations d'intervenants de toute la province.

Cette consultation a souligné que les efforts doivent viser à :

- Obtenir des résultats réels, caractérisés par une plus grande prospérité sociale et économique
- Se concentrer sur les domaines où l'Ontario peut être un chef de file mondial
- Saisir les occasions de transformer les points forts de l'Ontario en position prédominante à l'échelle mondiale
- Appuyer et établir une culture réceptive au commerce en Ontario
- Répondre prestement à une économie mondiale en rapide évolution, sans ignorer qu'une approche stratégique exige plus de temps pour se concrétiser
- Veiller à ce que les ressources gouvernementales soient coordonnées et durables
- Réaliser la responsabilisation et la transparence.
- L'économie de l'Ontario et sa population ont du ressort et sont prêtes à relever les défis. Avec le soutien de son gouvernement provincial, l'Ontario s'engage résolument dans un avenir où nous exploiterons pleinement la puissance de l'innovation pour rentabiliser le plus possible nos points forts.

« Pour que le Canada puisse atteindre toute la prospérité dont il est capable, nous devons faire bon accueil aux changements actuels des milieux mondiaux, en délaissant les politiques visant à maintenir le confortable statu quo et en encourageant l'innovation et la prise de risques. Nous devrions nous efforcer de créer un milieu qui pourrait augmenter le nombre de chefs de file canadiens sur le plan mondial. Nous en avons déjà beaucoup, en plus de RIM et de Barrick, mais il nous en faut plus. »

Les Canadiens pourraient s'imposer dans le monde, s'ils n'étaient pas si protégés Embassy

Le 18 juillet 2007

Roger Martin et James Milway
Institute for Competitiveness
and Prosperity

TIRER PARTI DE L'EXCELLENCE DE L'ONTARIO

APPUI STRATÉGIQUE DE LA CRÉATION DES CONNAISSANCES

Dans l'économie du XXI^e siècle, les connaissances constituent l'ultime avantage concurrentiel. La recherche de base joue un rôle décisif dans la création des connaissances. Voilà pourquoi l'Ontario appuie la recherche de calibre mondial dans les établissements postsecondaires.

La possibilité de faire partie d'un milieu de recherche passionnant et avant-gardiste exerce beaucoup d'attrait chez les chercheurs et chercheuses exceptionnels. C'est un élément décisif de l'éclosion de la nouvelle génération d'innovatrices et d'innovateurs de l'Ontario. En particulier, au niveau du 2^e et du 3^e cycles, les universités donnent aux étudiantes et étudiants l'occasion de participer à une recherche sérieuse, de perfectionner leurs compétences en recherche et en résolution de problèmes et de constater comment les connaissances et la créativité peuvent susciter de nouvelles idées. Le fait de fournir des installations de recherche de pointe et d'autres éléments d'infrastructure aide à attirer, à développer et à conserver en Ontario des chercheurs et des chercheuses doués.

Les investissements antérieurs de l'Ontario et d'autres bailleurs de fonds ont donné à notre province un milieu de recherche publique considéré comme de calibre mondial dans de nombreux domaines. Le nouveau programme d'innovation de l'Ontario se concentre sur la façon de rentabiliser de façon extensive cette excellence en recherche sur les plans des emplois, de la prospérité et des débouchés pour les Ontariennes et Ontariens.

En nous concentrant davantage, au point de vue stratégique, sur le financement provincial de la recherche de base et de l'infrastructure connexe, nous pourrions mieux réunir les points forts qui sont trop souvent éparpillés. Il s'agit de créer une masse critique et de mieux rentabiliser les secteurs qui offrent à l'Ontario d'importantes possibilités économiques et sociales.

L'Ontario s'est engagé à investir dans une recherche élémentaire et appliquée à long terme qui fait l'objet d'examinations internationales par des pairs sur le plan de l'excellence et qui présente manifestement une valeur stratégique pour la province.

L'Ontario s'est engagé à contribuer à attirer et à conserver des spécialistes en recherche de calibre mondial et à créer la prochaine génération d'excellents chercheurs et chercheuses, d'excellentes innovatrices et innovateurs.

Le budget de l'Ontario de 2008 a annoncé l'attribution de 250 millions de dollars au cours des cinq prochaines années au Fonds pour la recherche en Ontario pour des investissements dans l'infrastructure de recherche, comme les laboratoires et l'équipement, aux institutions de l'Ontario.

Cet investissement aidera les institutions à obtenir par effet de levier au moins 375 millions de dollars auprès du gouvernement fédéral, du secteur privé et d'autres sources. Il aidera aussi à attirer et à conserver des chercheurs et chercheuses doués dans les secteurs identifiés par l'Ontario pour les investissements à ciblage stratégique.

COMMERCIALISATION DES CONNAISSANCES

L'innovation se rapporte à l'interaction complexe des idées et du marché pour créer les produits et les services que veut et dont a besoin la « clientèle », afin d'atteindre la prospérité économique et sociale. L'innovation résulte souvent de la transformation des nouvelles découvertes de la recherche et des nouvelles technologies par le truchement de la commercialisation. Elle est la plus efficace quand le processus est déterminé par le marché ou la clientèle. Que le processus soit déterminé par la découverte (« poussée ») ou par les besoins du marché (« traction »), il s'agit d'une question complexe, car la mise au point de produits commercialement viables engendre souvent la nécessité d'un complément de recherche, se rapportant parfois à une grande diversité de disciplines.

Le gouvernement joue un important rôle catalyseur, en facilitant l'interaction des chercheurs, des idées et du marché. Dans ce rôle, le gouvernement de l'Ontario appuie d'étroits partenariats entre les équipes de recherche de l'industrie et de l'université, dans lesquels il voit un important moyen d'appuyer le système d'innovation, de créer des connaissances et d'en recueillir les avantages.

Un important produit de l'investissement dans la recherche réside dans les biens intellectuels (BI). Il s'agit de brevets, qui protègent juridiquement le BI, et de savoir-faire ou de connaissances de base. À l'heure actuelle, l'industrie n'est souvent pas consciente des BI engendrés dans les établissements de recherche de l'Ontario et déclare que les difficultés d'accès entravent la création de partenariats. Pour encourager les partenariats industrie-université, il faut des ententes de BI assez souples pour protéger les intérêts commerciaux des compagnies, ainsi que pour récompenser les personnes qui ont trouvé l'invention ou qui y ont contribué.

Nombre d'établissements possèdent des bureaux de transfert technologique, mais les politiques et les pratiques relatives aux BI varient d'un établissement à l'autre. L'accès aux BI peut être entravé par de longues et complexes négociations sur des ententes de licences, souvent avec de multiples établissements ayant des politiques différentes.

MaRS Innovation, partenariat de commercialisation de 14 établissements de recherche universitaire établis à Toronto, s'attache à accélérer la commercialisation de la recherche prometteuse de ses membres

Les organismes de financement tant fédéraux que provinciaux délèguent l'administration des BI aux établissements, en s'attendant à ce que le BI soit géré au mieux des intérêts du Canada et de l'Ontario.

Pour ce, il y a lieu d'avoir un accès direct aux BI. Les établissements doivent montrer clairement comment ils comptent faciliter aux entreprises l'accès aux BI, fournir des incitatifs aux inventeurs pour identifier, protéger et commercialiser les BI, réduire ou éliminer les obstacles à une rapide utilisation des BI et offrir l'accès pour les compagnies qui mettent au point les BI en Ontario. En outre, les établissements de recherche devraient envisager de mettre leurs BI en commun pour offrir un moyen plus efficace de communiquer et de commercialiser la technologie.

L'Ontario incite vivement les établissements de recherche publique à utiliser les meilleures pratiques dans la gestion des BI et le transfert des technologies sur le marché.

REGROUPEMENTS ET CONVERGENCE

Les regroupements industriels se forment naturellement en réponse à d'abondantes possibilités. Ils informent la recherche universitaire et en bénéficient. En attirant des entreprises dont les activités sont complémentaires, les regroupements réussis accroissent les avantages économiques.

Un autre type de regroupement réunit des participants plus divers, l'objectif étant souvent de susciter la création d'entreprises. Le District de la découverte MaRS, à Toronto, donne un exemple d'un des centres de convergence les plus grands et les plus concentrés d'Amérique du Nord. MaRS rassemble sous un même toit les chercheuses et chercheurs, les réseaux de recherche, les compétences technologiques, les gens d'affaires et le capital-risque pour contribuer à la création d'idées et à la commercialisation des découvertes.

Les investissements gouvernementaux peuvent créer des réseaux de compétences dans des secteurs particuliers sans centre physique. Ils connectent la recherche universitaire avec les débouchés du marché et aident les compagnies qui en sont à leurs débuts à se préparer pour les investisseurs et investisseuses.

Le concept de « réseau de convergence », où les innovateurs, les entrepreneurs, les éducateurs, les gens d'affaires et les investisseurs peuvent se rencontrer et partager des connaissances, vise à accélérer de façon spectaculaire la vitesse à laquelle se produisent les interactions positives au sein des regroupements fructueux. Suivant les besoins et les objectifs, il peut s'agir d'espaces physiques ou de réseaux virtuels de connaissances. En connectant les réseaux par des centres de convergence, on accroît le plus possible les chances de succès.

Le budget de l'Ontario de 2008 a proposé une exemption de dix ans de l'impôt sur le revenu de l'Ontario aux nouvelles sociétés qui commercialisent des biens intellectuels mis au point par des universités, collèges ou instituts canadiens admissibles. Le texte de Loi devrait en principe être déposé à l'automne (2008).

Le gouvernement de l'Ontario favorise l'accroissement de l'interaction des innovatrices et innovateurs de toute la province pour créer des possibilités.

CÉLÉBRER LE SUCCÈS

Face à la concurrence mondiale qui existe en matière d'investissements et de spécialistes en innovation, l'Ontario doit faire connaître ses réalisations ici même et à l'étranger. Nous devons continuer à célébrer nos succès à chaque occasion et faire valoir l'excellence en innovation de l'Ontario de par le monde.

- C'est en Ontario qu'a été créé le Blackberry de Research in Motion, appareil qui a révolutionné la communication sans fil.
- C'est en Ontario qu'on a découvert l'insuline, mis au point le stimulateur cardiaque et créé les techniques d'imagerie tridimensionnelle.
- Les cellules souches ont été découvertes en 1961 au centre de cancérologie de l'Ontario. La recherche initiale étudiait les effets de la radiation, mais la recherche actuelle sur les cellules souches promet des traitements et des guérisons pour de nombreux états pathologiques.
- Le premier vaccin efficace contre la méningite infantile a été mis au point au Conseil national de recherches (CNR), à Ottawa, par le Dr Harold Jennings.
- Le Toronto Stock Exchange Group est en deuxième position, tout de suite après NASDAQ, dans la liste des compagnies de sciences de la vie.
- En 2005, Gerhard Hauck, de l'université de Waterloo, a produit le premier spectacle théâtral à points multiples du monde transmis sur la Toile. Participants et participantes, à 1 300 kilomètres de distance, ont interprété en direct, pour un public mondial, des scènes interactives de « A Dream Play » de Strindberg.
- C'est en Ontario qu'habite le Dr Eleftherios P. Diamandis, de l'hôpital Mount Sinai, un des chercheurs du domaine des biomarqueurs les plus souvent publiés et cités dans le monde.
- La pompe de Waterloo, créée en 1976 par Alan Plumtree et Alfred Rudin (tous deux de l'université de Waterloo), est une pompe d'un prix modique, facile à réparer, qui continue aujourd'hui d'alimenter en eau potable des millions de gens dans les pays en voie de développement.
- L'Institute for Quantum Computing abrite un des dispositifs informatiques les plus grands du monde. Ce dispositif à 12 bits quantiques représente un grand pas dans la réalisation des ordinateurs quantiques effectifs.

Le gouvernement de l'Ontario fait connaître notre province à l'échelon international, en la présentant comme un des endroits préférés pour les affaires, l'innovation et les investissements.

CAP SUR LES CRÉNEAUX MONDIAUX

Une économie de la taille de l'Ontario ne peut s'affirmer à l'échelle mondiale dans tous les domaines. Les investissements publics en recherche et en innovation doivent être ciblés pour être les plus rentables possible, être pertinents pour la croissance économique et appuyer les secteurs de l'Ontario qui offrent les plus grands atouts universitaires et les plus grandes possibilités économiques.

Cette nouvelle focalisation s'établit du fait d'une meilleure compréhension de la signification réelle de l'innovation : obtenir des avantages pour la société, en veillant à ce que les idées engendrées par les besoins de la recherche s'acheminent là où l'on peut les mettre en application. C'est quand les chercheurs et chercheuses comprennent ce dont la société a besoin que cela se produit le plus vite. Très souvent, il s'agit de mieux cibler les marchés, les clients et les autres utilisateurs finaux des nouvelles idées, des nouveaux produits et services. Au titre du programme d'innovation, le gouvernement de l'Ontario a mis en évidence des secteurs déterminés de l'économie – technologies environnementales, soins avancés de santé, recherche et fabrication en matière pharmaceutique et médias numériques – pour les investissements stratégiques initiaux. Ce sont là des secteurs à forte croissance, où l'Ontario soit occupe déjà une place de calibre mondial, soit peut mobiliser rapidement des ressources et des compétences actuelles pour y parvenir. Le programme s'adaptera aux possibilités économiques nouvelles et émergentes.

Le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents, de 1,15 milliard de dollars, du gouvernement de l'Ontario permet d'exécuter un programme quinquennal par l'intermédiaire du ministère de la Recherche et de l'Innovation, du ministère du Développement économique et du Commerce et d'autres ministères, afin d'aider à financer des programmes et projets stratégiques, dirigés par l'industrie, dans les secteurs forts ciblés de l'Ontario :

- Bio-économie et technologies non polluantes
- Technologies de pointe en matière de santé
- Recherche et fabrication en matière pharmaceutique
- Médias numériques et technologies d'information et de communications.

Le financement appuiera les créneaux stratégiques, c'est-à-dire ceux qui offrent des débouchés mondiaux à grande échelle, ainsi qu'une position stratégique unique en son genre qui favorise l'Ontario. Il se concentre sur les secteurs où l'Ontario a démontré qu'il possédait un avantage concurrentiel dans l'industrie, le monde de la recherche ou les deux à la fois.

Bio-économie et technologies non polluantes

Les investissements de l'Ontario appuient la mise au point d'automobiles, de carburants et de technologies propres, conformément au plan exhaustif du gouvernement à l'égard du changement climatique et du fait établi que l'innovation est le facteur décisif de l'« écologisation » de l'économie.

Les investissements mondiaux dans les technologies nouvelles et propres – et dans les nouveaux créneaux – croissent rapidement. En plus de réduire l'utilisation d'énergie, les émissions et les déchets, ces nouvelles technologies peuvent réduire les coûts de production.

L'Ontario possède les richesses naturelles, les industries et les atouts en recherche pour devenir un chef de file mondial de la technologie propre. De nouveaux secteurs comme l'énergie parallèle, les piles à combustible et les biomatériaux connaissent une forte expansion en Ontario, comme en atteste ce qui suit :

- Les compagnies spécialisées dans la gestion de l'énergie, l'énergie éolienne et l'énergie solaire
- Les compagnies spécialisées dans le traitement des minéraux, de l'eau et des eaux usées, la réduction des émissions atmosphériques et d'autres technologies environnementales, ainsi que dans les systèmes de gestion environnementale
- Les occasions de combiner les atouts actuels de la foresterie et de l'agriculture avec de nouvelles technologies pour créer des industries à base biologique et stimuler le développement régional, en particulier dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario.

Ces exemples soulignent le fait que les technologies propres peuvent ajouter de la valeur aux industries traditionnelles de l'Ontario, ainsi que créer de nouvelles industries. Par exemple, les plastiques et des matériaux analogues à base de combustible fossile sont remplacés par des matériaux biodégradables à base végétale. On estime à une dizaine de milliards de dollars le marché nord-américain des bioplastiques, d'où des débouchés pour les compagnies qui desservent, notamment, le secteur de l'automobile de l'Ontario.

Technologies de pointe en matière de santé

C'est en Ontario que se trouve une des plus grandes concentrations de recherche et de développement biomédicaux d'Amérique du Nord, les universités et les hôpitaux-écoles investissant 1,7 milliard de dollars par an en recherche sur la santé.

Dans le domaine des technologies de pointe en matière de santé, les secteurs où l'on pourrait mettre à contribution l'excellence en recherche de l'Ontario comprennent la médecine régénérative, la bioinformatique, la génomique, les dispositifs médicaux, la prévention et la répression des maladies infectieuses.

Vu l'évolution démographique, des produits et services comme les produits de conditionnement physique, de régime et d'amélioration de la santé, les appareils et accessoires fonctionnels, les nouvelles thérapeutiques, les aliments fonctionnels et les médicaments personnalisés, les réseaux de communications pour la santé et les technologies d'imagerie offriront sans doute d'autres débouchés à l'avenir.

En plus de la création d'emplois, la croissance de ces secteurs aidera à fournir de meilleurs services, de meilleurs résultats et des coûts moindres pour le secteur des soins de santé.

Recherche et fabrication en matière pharmaceutique

Étant donné les 25 hôpitaux universitaires et de recherche qui emploient 10 000 scientifiques, chercheurs cliniciens et autres exécutant chaque année 850 millions de dollars en recherche, l'Ontario est le plus grand centre d'activité biomédicale du Canada et, toujours par ordre de grandeur, le quatrième centre de recherche biomédicale d'Amérique du Nord.

Le Programme d'investissement dans le secteur biopharmaceutique, qui fait partie du Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents du gouvernement, est un fonds de 150 millions de dollars conçu afin d'obtenir des mandats mondiaux pour la recherche et le développement biopharmaceutiques et la fabrication de pointe.

Médias numériques et technologies d'information et de communications

Comptant plus de 5 000 compagnies de médias numériques et de TIC, l'Ontario est un chef de file mondialement reconnu dans ces nouveaux secteurs.

Le budget de l'Ontario de 2008 a présenté des investissements stratégiques pour développer les compétences et les capacités en recherche : 10 millions de dollars à l'université de Waterloo à Stratford et 9 millions à l'École d'art et de design de l'Ontario.

Une position prépondérante dans les médias numériques nécessite l'excellence en fait de technologies sans fil, de logiciels, de création de contenu, de communication à large bande, d'art et de conception, domaines où excelle l'Ontario. Suivant les projections, le marché mondial, pour le seul secteur des médias numériques, pourrait atteindre 1,5 billion de dollars d'ici à 2009.

Les investissements du Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents tireront parti des atouts de l'Ontario dans ces secteurs, en permettant aux compagnies de l'Ontario et à leurs partenaires d'accroître leur part du marché mondial en rapide croissance.

Le programme d'innovation reconnaît l'importance de rester réceptif aux nouvelles orientations. Les secteurs ciblés évolueront à mesure que se créeront d'autres marchés et que se modifieront les besoins sociaux. Persistera le besoin d'un secteur de prouver sa pertinence vis-à-vis de l'économie de l'Ontario. Nos investissements dans la recherche doivent s'employer à créer une position prépondérante non seulement dans les milieux universitaires, mais aussi dans l'économie mondiale.

De nouvelles industries prennent naissance aux intersections des industries et des secteurs. Une technologie de l'information et des communications est entrée en contact avec d'autres secteurs, de nouveaux marchés ont connu un essor fulgurant, comme dans les cas des produits avancés de communications, l'animation numérique, les jeux interactifs, les perfectionnements de la prestation de services financiers et les soins de santé. En appuyant la recherche multidisciplinaire dans les secteurs d'intersection, l'Ontario contribue à la création d'autres idées et industries.

Tout cela confirme la nécessité, pour le gouvernement de l'Ontario, de continuer d'appuyer et d'encourager la recherche dans une gamme étendue de disciplines sous-jacentes à l'économie axée sur le savoir. Tant la recherche de base que la recherche appliquée sont importantes, vu que l'une est une source d'inspiration de l'autre et vice-versa, et que leur interaction stimule les nouvelles connaissances.

Le Programme d'innovation de l'Ontario appuiera les investissements de partenariats industrie-université dans les secteurs où l'on peut identifier et où l'on identifiera l'Ontario comme chef de file mondial.

MOBILISER LES COMPÉTENCES ET LES CONNAISSANCES

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES COMMERCIALES

L'Ontario affronte la concurrence de territoires de compétence du monde qui observent des normes élevées. Pour assurer notre succès, nous devons mieux développer les compétences commerciales. Ces compétences sont indispensables à l'innovation, car elles se concentrent sur la rentabilisation par la satisfaction des besoins de la clientèle. Elles créent un certain niveau d'accommodation au risque et une réceptivité aux occasions qui se présentent et ce, en tirant parti de l'innovation, soit pour acquérir de nouveaux marchés, soit pour créer d'entières industries.

Les compétences commerciales s'obtiennent de nombreuses façons, aux universités et dans leurs écoles commerciales, en créant des compagnies, d'après les leçons tirées des entrepreneurs qui ont réussi. Il nous faut étendre les façons dont les étudiantes et étudiants et d'autres personnes de l'Ontario acquièrent des compétences commerciales, que ce soit par l'intermédiaire de l'expérience du monde réel, de programmes coopératifs, de formation en cours d'emploi, de combinaison de la formation commerciale avec la formation scientifique et technique, de programmes professionnels ou d'interaction des entreprises nouvelles et des entreprises actuelles, ainsi que de leurs dirigeantes et dirigeants. Un objectif très important consiste à enseigner à mieux gérer les compagnies axées sur la technologie.

Le programme d'innovation s'évertue à utiliser le plus de moyens possible de concevoir et d'enseigner les compétences commerciales.

Les entrepreneurs sont des gens qui voient des possibilités commerciales et qui les saisissent. Leur succès dépend de leur compréhension et de leur gestion du risque. Il existe un lien étroit entre la qualité de l'entrepreneuriat dans une société et la croissance économique de celle-ci.

L'entrepreneuriat et l'innovation sont propulsés en grande partie par la réceptivité d'une société au changement et à la croissance.

Comme la plupart des autres éléments du système d'innovation, les entrepreneurs sont mobiles. Ils ont tendance à aller là où les possibilités abondent, là où l'accès au capital est aisé et là où leurs efforts sont le mieux récompensés.

(Dans le nouveau paradigme économique) les connaissances, l'innovation et la créativité jouent un rôle décisif. À la pointe de ce changement d'orientation se situe le secteur créatif de l'économie, de la science et de la technologie, de l'art et du design, de la culture et du divertissement, ainsi que des professions axées sur le savoir.

The Future of The American Workforce in the Global Creative Economy Richard Florida
Le 4 juin 2006

COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'INNOVATION DES SERVICES

Comme les services remplissent un rôle accru dans les économies développées, l'efficacité du secteur tertiaire devient de plus en plus importante. Les futures améliorations de la qualité de vie des Ontariennes et Ontariens dépendront beaucoup d'une productivité accrue des services.

On songe de plus en plus à concevoir des indicateurs de rendement pertinents pour mesurer l'innovation dans le secteur tertiaire. Par exemple, Pro Inno Europ, de la Commission européenne, a inclus pour la première fois en 2006 un répertoire pour le secteur européen des services commerciaux dans son tableau d'affichage européen de l'innovation.

On est ainsi amené à repenser la politique européenne de l'innovation et à évaluer les étapes qu'il faudrait peut-être franchir pour enlever ou réduire la distorsion des politiques envers la fabrication.

L'Ontario reconnaît que l'innovation peut stimuler la productivité tant du secteur de fabrication et que du secteur tertiaire, en assurant ainsi la prospérité économique.

Le Programme d'innovation de l'Ontario reconnaît que les diplômés du postsecondaire ont besoin de compétences qui appuient l'innovation dans tous les secteurs, y compris le secteur tertiaire.

LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES SOCIALES

Les arts, les lettres et les sciences sociales sont des éléments essentiels d'une économie créative, axée sur les connaissances. Une culture dynamique n'est pas que le signe d'une société prospère, mais aussi un élément clé qui attire les innovatrices et innovateurs dans toutes les disciplines et, en soi, un élément propulseur de la croissance économique.

Les arts et les lettres sous-tendent le succès des secteurs créatifs. Un exemple clair et net en est donné par le secteur des médias numériques, mais beaucoup d'autres initiatives innovatrices tirent parti de la stimulation créative et intellectuelle que les libéraux peuvent fournir. Le travail des artistes, des écrivains, des artistes du spectacle et des musiciens peut contribuer à une activité économique par elle-même. Par exemple, le Festival international du film de Toronto attire à Toronto des milliers de gens venant du secteur du cinéma et d'autres secteurs. Sur la scène culturelle de la province, il y a de nombreuses retombées créatives, comme Hot Docs, festival axé sur les films documentaires, et ImagiNative, festival du film autochtone.

Le gouvernement peut beaucoup contribuer à l'enrichissante interaction des innovateurs économiques, sociaux et culturels par le truchement de l'appui des arts, d'un rôle prépondérant dans la reconnaissance des innovateurs culturels et sociaux et de la présentation des atouts culturels et économiques de l'Ontario.

La stratégie d'innovation de l'Ontario reconnaît le rôle des arts, des lettres et de la culture dans la créativité et l'innovation et encourage les partenariats interdisciplinaires pour la réalisation des objectifs sociaux et économiques.

DÉVELOPPER LA CULTURE

L'Ontario est déjà reconnu pour deux remarquables centres des sciences, le Centre des sciences de l'Ontario, à Toronto, et Science Nord, à Sudbury. Ces centres jouent un rôle important, en montrant aux jeunes l'exaltation engendrée par les idées que suscitent la science et la technologie. Le Centre des sciences de l'Ontario, par exemple, offre un centre familial d'innovation qui encourage la « résolution des problèmes, la démythification, la création et l'exploration de nouvelles façons de penser », le point de départ étant la science et la technologie.

« Nous voulons que les étudiantes et étudiants qui sortent de chez nous soient des entrepreneuses et entrepreneurs qui réussissent, ainsi que des personnes éloquentes. »

Sara Diamond, présidente
École d'art et de design de l'Ontario
Citée dans la revue Now
du 17 mai 2007

Le gouvernement de l'Ontario met à contribution plusieurs ministères à la fois pour améliorer et coordonner des programmes qui sensibilisent mieux les jeunes à la science, à la technologie, à l'entrepreneuriat et à l'innovation et qui les inspirent à choisir des carrières qui soutiennent la nouvelle économie.

Il veille aussi à ce que, grâce à un complément de formation et de ressources, le personnel enseignant, du jardin d'enfants à l'école secondaire y comprise, soit mieux capable d'enseigner toute la gamme de compétences qui appuient l'innovation et qui renforcent les liens entre les innovateurs et les écoles.

Le programme d'innovation s'emploie à susciter chez les jeunes de l'intérêt pour l'innovation et à donner au corps enseignant les compétences qu'il lui faut pour les appuyer.

INTÉGRER LA GAMME DES COMPÉTENCES

Les universités et les collèges jouent un rôle vital dans l'innovation. Ils forment les travailleurs et travailleuses hautement qualifiés de demain dans les domaines des sciences, du génie, de la technologie et de la santé, ainsi que du commerce, du droit et de l'économique, dont a besoin une économie novatrice. Leurs diplômés représentent le transfert des connaissances dans le sens le plus étendu possible, car ce sont les personnes dont les actions et les décisions contribueront à déterminer le succès des compagnies sur le marché mondial.

« Le Plan d'action pour la connexion compétences-emplois, plan gouvernemental de 1,5 milliard de dollars, complète le programme d'innovation, en favorisant la réussite des secteurs d'activité et en aidant les travailleurs à aller de l'avant en présence des emplois très bien rémunérés de demain.

Un rôle capital des universités consiste donc à faire en sorte que tous les étudiants, toutes les étudiantes, dans toutes les disciplines, soient réceptifs, dans leur future carrière, aux occasions de transformer les nouvelles connaissances en avantages sociaux et économiques.

Aux étudiants et étudiantes qu'une carrière commerciale intéresse, il conviendrait de mieux faire comprendre comment fonctionnent les compagnies innovatrices qui réussissent.

Le programme d'innovation appuie l'interaction de l'enseignement commercial et d'autres domaines d'étude pour donner aux diplômés et diplômées toute la gamme des compétences nécessaires à l'innovation.

Les collèges communautaires de l'Ontario sont très réceptifs aux besoins et aux intérêts des collectivités et industries locales, ce qui en fait un important lien quand il s'agit de réagir rapidement aux exigences changeantes en compétences. Nombre de collèges travaillent en étroite collaboration avec les petites et moyennes entreprises, en mobilisant leurs capacités en recherche et développement appliqués pour résoudre les problèmes propres à une compagnie. Un rôle approfondi en matière d'innovation pour les collèges, tirant parti de cet atout, découlerait de partenariats avec les universités pour l'appui de la recherche appliquée et de la commercialisation.

Pour accroître au maximum les efforts d'innovation, le programme d'innovation appuie le resserrement des partenariats entre les collèges, les universités et l'industrie.

UN CLIMAT RÉCEPTIF AUX AFFAIRES

Le climat des affaires joue un rôle capital dans la réussite ou l'échec de l'innovation. L'Ontario doit être – et doit être vu comme – un territoire de compétence qui fait bon accueil aux entreprises novatrices. L'Ontario y parvient en suivant une approche équilibrée d'amélioration continue de notre climat des affaires, tout en effectuant des investissements dans le capital humain, les compétences et un environnement créatif et solide, éléments décisifs de l'innovation.

Le programme d'innovation s'est engagé à améliorer de façon constante le climat des affaires de l'Ontario.

ACCÈS AU CAPITAL

Le gouvernement peut aider à susciter l'innovation grâce à des investissements stratégiques, mais, pour une croissance saine, les compagnies novatrices ont besoin d'un système entier de soutien du financement, système qui inclut l'investissement de début de croissance, l'investissement providentiel, le capital à risque, l'investissement privé, les programmes de soutien du gouvernement et les marchés publics.

Les compagnies en début de croissance, en particulier, ont un besoin critique d'accès au capital et de compétences financières. Le gouvernement de l'Ontario a récemment lancé des programmes destinés à accélérer la vitesse à laquelle les petites compagnies sont prêtes pour les investisseurs. Les efforts s'attachent aussi à encourager l'investissement accru du secteur privé aux étapes du capital-risque et aux étapes antérieures au capital-risque.

Le Fonds ontarien de capital-risque fournit un investissement gouvernemental de 90 millions de dollars qui a initialement obtenu, par effet de levier, 75 millions de dollars en investissement provenant de fonds en capital-risque du secteur privé, de fonds de pension et du gouvernement fédéral. Avec le temps, le secteur privé fournira 180 millions de dollars. De même, grâce à son Fonds d'accélération des investissements de 29 millions de dollars, l'Ontario continue de fournir un capital d'amorçage aux compagnies en début de croissance.

L'Ontario œuvre en partenariat avec les investisseurs institutionnels et en capital-risque pour aider les entreprises novatrices à s'établir et à croître en Ontario.

Les réactions de politique réagissent consistant trop souvent à vite ajouter un autre niveau de réglementation pour faire suite aux conséquences imprévues d'initiatives de réglementation antérieures Savoir quand « s'écarter du chemin » peut être aussi important que savoir quand « intervenir »

Le professeur Morley Gunderson,
Université de Toronto

RÉGLEMENTATION

La réglementation joue un rôle capital dans la société, en protégeant l'environnement, les consommateurs, les travailleurs, les investisseurs et d'autres éléments. Elle doit équilibrer ces objectifs, étant entendu que ces compagnies ont besoin de réagir rapidement pour saisir les créneaux mondiaux.

Le gouvernement de l'Ontario modernise son régime de réglementation pour renforcer la compétitivité mondiale de l'Ontario et répondre aux préoccupations soulevées par le monde des affaires.

L'objectif de l'Ontario consiste à passer en tête, par rapport à tous les autres territoires de compétence du Canada, dans les efforts déployés pour mesurer et réduire le fardeau de la réglementation. La modernisation des règlements de l'Ontario commencera par une énergique initiative de plafond et d'échange de quotas d'émissions pour les règlements gouvernementaux. Ainsi, quand on adopte des règlements, il faut en éliminer d'autres.

En outre, le gouvernement incitera le monde des affaires et ses dirigeantes et dirigeants clés à aider à améliorer le régime de réglementation de l'Ontario et à opérer des changements significatifs. Ce partenariat touchera à des domaines et à des secteurs prioritaires, l'objectif étant de rendre les services gouvernementaux plus simples, plus rapides, plus judicieux et mieux connectés. Dans les discussions tenues entre les ministères provinciaux participant à la réglementation, on a souligné qu'il fallait :

- Créer un milieu qui récompense la prise de risques et encourage les entreprises à innover, à investir et à croître en Ontario
- Moderniser et rationaliser les règlements, en les rendant conformes aux normes mondiales et en réduisant les retards
- Abaisser les obstacles de réglementation pour les projets à l'échelle pilote, par exemple dans les cas présentant un aspect de politique publique comme la gestion des déchets et la production d'électricité
- Veiller à ce que les règlements soient simples à comprendre, peu coûteux dans leur application, constamment appliqués, raisonnables et pratiques
- Examiner l'avantage d'un cadre commun de réglementation qui fournisse aux compagnies un point unique de contact pour les règlements, approche vers laquelle s'acheminent les concurrents de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario modernise le cadre provincial de réglementation et s'achemine vers les meilleures pratiques mondiales, en visant des améliorations continues.

POLITIQUE D'IMPOSITION

La structure fiscale, qui reflète les impôts tant provinciaux que fédéraux pour les compagnies de l'Ontario, est un des facteurs en faveur d'un climat concurrentiel d'investissement commercial.

L'Ontario continue d'offrir un des régimes d'imposition de R et D les plus intéressants du monde. Une récente étude a révélé qu'en 2005 notre soutien fiscal, pour les entreprises qui effectuent beaucoup de R et D, se classait à la première place parmi les pays du groupe des sept et à la troisième parmi les pays de l'OCDE.

Le régime compétitif d'imposition de l'Ontario contribue à attirer les investissements. Les réductions imposées par la loi d'ici à 2012 dans le taux de l'impôt provincial sur le revenu des sociétés feront en sorte, de façon complémentaire, que le taux de l'Ontario reste compétitif avec ses partenaires commerciaux les plus proches, c'est-à-dire les états des Grands Lacs des É.-U. En outre, ce taux restera parmi les plus bas de ceux des territoires de compétence internationaux, plus particulièrement en Europe, où l'on diminue aussi les taux.

Le gouvernement de l'Ontario a pris plusieurs mesures pour stimuler notre compétitivité et libérer des ressources que les compagnies peuvent investir dans les éléments qui propulsent le plus l'innovation. Parmi ces mesures, citons :

- Une proposition du budget de l'Ontario de 2008, laquelle préconise l'adoption d'une nouvelle exemption d'impôt sur le revenu de l'Ontario, de 10 ans, pour les nouvelles sociétés qui commercialisent des biens intellectuels mis au point par des universités, des collèges ou des instituts de recherche canadiens admissibles, le texte de loi devant en principe être déposé à l'automne
- Une proposition du budget de l'Ontario de 2008, laquelle préconise l'extension du crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario à un nombre accru de petites et moyennes sociétés et pour un nombre accru de dépenses admissibles
- Une proposition du budget de l'Ontario de 2008, laquelle préconise l'amélioration du crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques, qui viendrait en complément des améliorations annoncées dans le budget de l'Ontario de 2006
- Une proposition du budget de l'Ontario de 2008, laquelle préconise l'élimination de l'impôt sur le capital pour les sociétés qui exercent surtout des activités de fabrication et relatives aux ressources, avec effet rétroactif au 1er janvier 2007
- Une proposition de réduction de 21 p. 100, avec effet rétroactif au 1er janvier 2007, des taux de l'impôt sur le capital pour toutes les compagnies, annoncée dans Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2007, jusqu'à élimination totale de l'impôt sur le capital en 2010

- Un incitatif de déduction accélérée temporaire pour amortissement qui allégera les impôts de l'Ontario pour les fabricants qui investissent dans la fabrication et le traitement des machines et de l'équipement. Le budget de l'Ontario de 2008 a proposé d'étendre l'application de l'incitatif pour l'aligner sur les taux et les dates d'entrée en vigueur proposés dans le budget fédéral de 2008
- Une réduction de 540 millions de dollars sur sept ans des taux de l'impôt scolaire applicable aux entreprises, annoncé dans le budget de l'Ontario de 2007
- À compter des années d'imposition se terminant après 2008, l'administration par le gouvernement fédéral de la plupart des impôts de l'Ontario sur les sociétés, ce qui fera économiser aux sociétés de l'Ontario jusqu'à cent millions de dollars par an, en simplifiant l'observation fiscale, et 90 millions de dollars par an dans l'impôt de l'Ontario sur le revenu des sociétés, en l'harmonisant avec l'assiette de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés.

L'approche équilibrée et le système compétitif d'impôt de l'Ontario encouragent la hausse des investissements du secteur privé dans les compagnies et les activités innovatrices.

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO, CATALYSEUR DU CHANGEMENT

ALIGNER LES ACTIVITÉS SUR L'INNOVATION

Le gouvernement de l'Ontario assume un rôle clé, en encourageant une forte culture de l'innovation. Ses politiques signalent clairement aux entrepreneurs et entrepreneuses que l'Ontario non seulement fait bon accueil au changement positif, mais aussi le fait survenir, en investissant dans la création des idées et des talents, en reconnaissant les talents et les compétences des entrepreneurs et entrepreneuses et des gens d'affaires qui réussissent et en travaillant à la vitesse et avec l'agilité qu'exigent les forces du marché.

Comme les investissements et les activités du gouvernement de l'Ontario en matière d'innovation sont pris en charge par une grande diversité de ministères, de programmes et d'organismes, les efforts déployés par l'Ontario pour renforcer la culture d'innovation de la province, coordonnés et exhaustifs, sont dirigés par le ministère de la Recherche et de l'Innovation.

Point capital, le gouvernement de l'Ontario donne une nouvelle orientation stratégique à ses activités et à ses investissements pour appuyer l'innovation.

Le gouvernement de l'Ontario intègre tous les efforts et toutes les activités pour harmoniser la voie qui permet d'intensifier l'innovation.

INVESTISSEMENT CIBLÉ : FONDS POUR LES EMPLOIS DANS LES SECTEURS ÉMERGENTS

Le gouvernement effectue un engagement de trois milliards de dollars en matière de recherche et d'innovation, en plus d'autres engagements importants, comme le plan d'action pour la connexion compétences-emplois, de 1,5 milliard de dollars.

Le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents, fonds quinquennal de 1,15 milliard de dollars, est l'initiative clé du gouvernement de l'Ontario pour le soutien de l'investissement et de l'innovation par l'appui des investissements déterminés par le marché dans les secteurs ciblés clés. Les investissements provenant du Fonds se feront suivant trois axes du programme :

- Le Programme d'emplois et d'investissements, qui aide les compagnies d'une grande gamme de secteurs à prendre de l'expansion en Ontario et à mettre au point des produits innovateurs pour les marchés
- Le Programme de collaboration stratégique à l'échelle internationale pour appuyer les partenariats en matière d'innovation dirigés par l'industrie pour créer des débouchés et des secteurs émergents dans les zones ciblées
- Le Programme d'investissement dans le secteur biopharmaceutique pour attirer les mandats mondiaux en matière de R et D pharmaceutiques et de fabrication de pointe.

Pour recevoir des fonds, les compagnies et les partenariats dirigés par l'industrie doivent répondre à plusieurs des exigences suivantes :

- Obtenir de bons emplois pour les Ontariennes et Ontariens
- Utiliser ou concevoir des technologies, des processus ou des matériaux innovateurs
- Aider à faire de l'Ontario un chef de file mondial dans un marché émergent
- Tirer parti des compétences en matière de recherche et de commercialisation qui existent en Ontario ou en créer de nouvelles
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs ciblés
- Créer des synergies parmi les chercheurs, les gens d'affaires et les entrepreneurs.

Pour veiller à une utilisation efficace du programme et accroître au maximum l'efficacité du programme, on garantit aux compagnies une décision dans les 45 jours qui suivent la soumission d'une proposition complète.

Le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents investit 1,15 milliard de dollars sur cinq ans pour appuyer les débouchés déterminés par le marché dans les secteurs stratégiques.

ACCÉLÉRER L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Nombre de programmes et d'initiatives de l'Ontario ont été créés au cours des dernières décennies pour appuyer la recherche et la commercialisation, souvent pour répondre alors à un besoin urgent dans le système d'innovation de la province. Pris séparément, ces efforts ont généralement porté fruit, mais l'Ontario s'est retrouvé devant une approche fragmentaire qui rend les compagnies perplexes.

Pour veiller à ce que les programmes s'alignent sur les objectifs et les investissements, le gouvernement de l'Ontario :

- rationalise les programmes liés à l'innovation et les simplifie pour atténuer les chevauchements, les rendre plus faciles à situer et à comprendre et raccourcir le délai de réponse
- éclaircit les critères pour renforcer la transparence et faire en sorte que les objectifs stratégiques soient atteints
- veille à la coordination, par exemple en reliant les investissements dans l'infrastructure de recherche aux investissements dans l'exécution de la recherche, afin que les bonnes idées fassent l'objet d'un bon appui.

L'objectif primordial consiste à veiller à la responsabilisation intégrale des investissements, compte tenu de la nécessité d'exécuter les programmes à la vitesse exigée par les entreprises.

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation, qui exerce la responsabilité principale du programme d'innovation, s'attache à faire en sorte que tous les programmes qui appuient l'innovation soient alignés et intégrés au point de vue des innovateurs et innovatrices.

L'expérience des autres territoires de compétence révèle que le succès exige un engagement cohérent et durable vis-à-vis du programme d'innovation. Le mécanisme d'exécution du programme doit s'aligner sur les objectifs à long terme, veiller à l'ouverture et à la transparence, appuyer l'utilisation efficace des fonds publics et fournir un accès rapide et simple aux programmes.

Le programme d'innovation veille à ce que les politiques et les programmes soient d'un accès aisé, faciles à comprendre, responsabilisés et alignés sur les objectifs de l'Ontario et, avant tout, mis en application à la vitesse qu'exige le marché.

LA VITALITÉ, D'UNE FRONTIÈRE À L'AUTRE

Le milieu de la recherche de l'Ontario est le plus fort du Canada et un des plus grands d'Amérique du Nord. Mais, dans le contexte mondial, en particulier quand les économies en voie de développement augmentent leurs investissements en recherche, il faut, pour s'imposer, collaborer à l'échelon national et établir des liaisons internationales.

En mai 2007, le gouvernement fédéral a publié « Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada », document qui examine de façon plus large l'importance des éléments économiques et commerciaux qui propulsent l'innovation, comme le fait l'Ontario, et qui reflète les mêmes priorités. Il s'agit notamment d'investir dans la recherche et la commercialisation, de créer une solide culture d'innovation et de concentrer les investissements dans des domaines comme l'énergie, l'environnement, la santé et les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications.

L'Ontario et le gouvernement fédéral ont souvent coinvesti dans des projets de recherche et d'innovation de l'Ontario. Parmi ces projets, citons les projets de recherche et de commercialisation exécutés conjointement avec la Fondation canadienne pour l'innovation, Génome Canada et Technologie du développement durable Canada (TDDC). Les autres projets à financement mixte comprennent aussi, entre autres, le District de la découverte MaRS, le Perimeter Institute et l'Institut canadien pour les innovations en photonique.

L'Ontario collabore avec le gouvernement fédéral pour définir de nouveaux modèles de partenariat alignés sur les objectifs communs, en particulier sur les investissements dans les secteurs stratégiques. L'Ontario fait bon accueil aux possibilités de partenariat avec le gouvernement fédéral et d'autres provinces pour des projets qui reflètent et exploitent les atouts en matière de recherche et les priorités d'investissement de l'Ontario.

D'autres questions importantes appelant des efforts communs touchent notamment la fiscalité, la réglementation, la mobilité des compétences, la politique d'immigration, l'accès au capital, les programmes de subvention, secteurs où des améliorations accroîtront la prospérité des Canadiennes et Canadiens.

En outre, le programme d'innovation appuie les partenariats internationaux par le truchement d'ententes de recherche, de visites de financement ou de programmes d'échange pour les scientifiques et les ingénieurs, ainsi que l'exposition aux nouvelles idées grâce au parrainage de grandes réunions et de grandes conférences en Ontario.

L'Ontario comprend l'importance de former des partenariats et de travailler de part et d'autre des frontières pour accroître au maximum les efforts d'innovation dans les domaines d'orientation stratégique.

SE CONCENTRER SUR LES DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ

Grâce à des secteurs ciblés, le gouvernement de l'Ontario peut contribuer à aligner le secteur privé et monde de la recherche sur d'importants objectifs sociaux. C'est ce que fait par exemple le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents dans les domaines de la pollution, du changement climatique et des soins de santé. Les percées non seulement aideront à engendrer la prospérité dans toute la province, mais aussi amélioreront la qualité de vie des Ontariennes et Ontariens.

Le gouvernement dispose d'une autre façon innovatrice de contribuer à la réalisation des objectifs sociaux, c'est d'offrir un appui aux entrepreneurs du secteur social. Ces personnes appliquent les compétences et les leçons d'entrepreneuriat du marché aux solutions créatives aux besoins sociaux, tout en se lançant dans des entreprises innovatrices et durables.

L'innovation sociale est importante en soi. Il s'agit d'une façon de trouver de meilleures solutions aux problèmes sociaux, allant du phénomène des sans-abri au changement climatique. Par exemple, cette forme d'innovation peut aider l'Ontario à atteindre son objectif consistant à réduire la pauvreté, mais elle offre d'autres avantages. Comme une culture dynamique, elle signale au monde entier qu'une société est disposée à adopter de nouvelles idées et de nouvelles approches dans tous les domaines.

Nous rassemblons les partenaires venant du gouvernement, ainsi que du District de la découverte MaRS, pour créer un Fonds de capital-risque à rendement social et un Programme de génération de l'innovation sociale destinés à encourager la croissance des entreprises sociales, qui appliquent les modèles d'affaires d'une façon novatrice pour l'avancement de la société.

Le gouvernement de l'Ontario aide les entrepreneurs sociaux de l'Ontario à développer leurs compétences et à obtenir l'accès au capital.

UN GOUVERNEMENT QUI DONNE L'EXEMPLE

Le gouvernement peut donner l'exemple, en suivant des approches innovatrices à son travail et à ses services. Dans le cadre de l'initiative de modernisation dirigée par le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, le Fonds pour l'innovation de la fonction publique de l'Ontario appuie de nouvelles approches et de nouvelles initiatives qui aboutiront à une fonction publique moderne, en fournissant une seule fois des capitaux d'amorçage pour des projets innovateurs.

Les activités d'approvisionnement offrent au gouvernement un autre moyen d'aider à offrir un marché pour les produits et services innovateurs conçus en Ontario.

Le programme d'innovation appuie un nombre accru d'approches innovatrices auprès des affaires et des services du gouvernement.

MESURER LES RÉSULTATS

Vu l'important investissement dans l'innovation, il importe d'évaluer les progrès de l'Ontario et d'offrir des comparaisons entre l'Ontario et les territoires de compétence homologues.

En se fondant sur les recommandations du CORI, le ministère de la Recherche et de l'Innovation conçoit un bilan de l'innovation en Ontario. Ce rapport inclura d'importants paramètres classiques d'innovation, comme le montant des investissements, les publications, les brevets, les licences, les jeunes entreprises, les gens qualifiés qu'on a formés et l'investissement en capital-risque. En outre, ce bilan s'attachera à mesurer les effets des investissements, notamment la richesse créée par personne et la distribution de la prospérité, la part mondiale des entreprises axées sur le savoir, les naissances et disparitions d'entreprises, l'investissement, l'appui public de l'innovation, l'éducation, l'immigration et la balance commerciale axée sur le savoir.

Il nous faut aussi des moyens de mesurer non seulement l'effet de l'innovation, mais aussi la vitesse à laquelle elle se manifeste. C'est un élément difficile à évaluer d'après des données classiques, mais on va définir les mesures pertinentes, conjointement avec les intervenants et les partenaires.

L'Ontario mesurera les résultats du programme d'innovation pour montrer comment les mesures nous rapprochent des objectifs, et il rendra compte de ces résultats.

CONCLUSION

Les endroits où l'on investit dans l'innovation, où l'on favorise la créativité des gens et où l'on commercialise les idées de ceux-ci le plus efficacement dans le monde seront aussi ceux qui offriront les emplois les plus intéressants, les économies les plus dynamiques et la meilleure qualité de vie. Nous voulons que cet endroit, ce soit l'Ontario. Un endroit où l'innovation est inévitable.

Le Programme d'innovation de l'Ontario atteint cette vision. Il rassemble tous les éléments dont a besoin une société agile et innovatrice, des gens pourvus des talents, de la formation et des attitudes qu'il faut, des programmes qui fournissent un appui stratégique et des politiques qui permettent à l'innovation de s'épanouir, et il veille à ce que toutes les parties du système fonctionnent de façon aussi harmonieuse et rapide que l'exige le marché mondial. Le programme célèbre les nombreux succès de l'innovation de l'Ontario avec la population de la province et de par le monde, en signalant nos atouts et nos capacités. Dans la totalité de ces activités, le programme aide l'Ontario, ses compagnies et sa population à rentabiliser le plus possible leur contact avec les marchés existants, à créer de nouvelles compagnies et industries, à relever les défis sociaux.

Grâce à son programme d'innovation, le gouvernement de l'Ontario contribue à veiller à ce que nous retirions le plus d'avantages possible de l'innovation, enrichissant tant notre économie que notre qualité de vie.

MINISTRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

56, RUE WELLESLEY OUEST, 7^e étage
TORONTO, ON M7A 2E7

Téléphone : 416 326-6916 Télécopieur : 416 325-3877

Courriel : info@mri.gov.on.ca

Site Web : www.ontario.ca/innovation